

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MATOUR ET SA REGION

Le Bourg  
71520 TRAMBLY  
Tel: 03 85 50 26 45 Fax: 03 85 50 26 44  
matour-et-region@wanadoo.fr

## Au Conseil Communautaire le 3/04/2008 à TRAMBLY

Afin de procéder aux diverses élections, M. Jean-Paul AUBAGUE cède sa place à M. Georges RAY, Doyen d'âge. M. Christian MAZUÉ, cadet de l'Assemblée, est chargé des opérations de dépouillement des bulletins. Il est élu **Secrétaire de séance**.

### 1. Election du Président

Après avoir indiqué que les Maires de la Communauté de Communes ont souhaité adopter une position commune pour l'élection des Vice-Présidents, M. Thierry IGONNET propose aux fonctions de Président de la Communauté de Communes M. Jean-Paul AUBAGUE qui accepte.

**Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé de Georges RAY, Doyen d'âge et la proposition de M. Thierry IGONNET, élit, à bulletin secret, au 1<sup>er</sup> tour :**

Nombre de votants : 20      Nombre de bulletins : 20      Bulletin blanc : 2

**Monsieur Jean-Paul AUBAGUE : voix 17      Monsieur Thierry IGONNET : voix 1**

M. Jean-Paul AUBAGUE, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, est élu Président de la Communauté de Communes de Matour et sa Région et est immédiatement installé.

### 2. Fixation du nombre de Vice-Présidents

Rappelant que le nombre de Vice-Présidents est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif de celui-ci, le Président propose, après concertation entre les Maires de la Communauté de Communes, que soient nommés 5 (cinq) Vice – présidents ayant chacun une délégation avec ses responsabilités :

1<sup>er</sup> Vice-président chargé de l'Assainissement - 2<sup>ème</sup> Vice-président chargé de la Voirie

3<sup>ème</sup> Vice-président chargé de la Communication – Information - 4<sup>ème</sup> Vice –président chargé de l'Economie - 5<sup>ème</sup> Vice-président chargé des Affaires sociales

Précisant que l'arrêté préfectoral actuel date du 28 décembre 2006 et ne comporte pas la dernière compétence adoptée par le Conseil Communautaire le 21 février 2008 : *Actions en faveur des personnes âgées et handicapées/ Participation à un Centre Local d'Information et de Coordination (C.L.I.C)*, le Président propose de nommer un 5<sup>ème</sup> Vice-président, délégué aux Affaires sociales, lorsque cette compétence Communautaire aura été adoptée par toutes les Communes et reconnue par arrêté préfectoral.

**Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président, par vote à bulletin secret**

⇒ **FIXE** à l'unanimité le nombre de Vice - présidents à 5 (cinq).

### 3. Election des Vice-présidents

#### 1. Election du Premier Vice Président

Le Président propose M. Thierry IGONNET pour exercer les fonctions de 1<sup>er</sup> Vice président, délégué à l'Assainissement.

**Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président, élit, à bulletin secret, au 1<sup>er</sup> tour :**

Nombre de votants : 20      Nombre de bulletins : 20      Bulletins blancs ou nuls : 3

**Monsieur Thierry IGONNET : voix 16      Monsieur Jean Marc MORIN      voix 1**

Monsieur Thierry IGONNET, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, est élu 1<sup>er</sup> Vice Président de la Communauté de Communes de Matour et sa Région, délégué à l'assainissement et est immédiatement installé.

#### 2. Election du Deuxième Vice Président

Le Président propose Monsieur Jean-Marc MORIN pour exercer les fonctions de 2<sup>ème</sup> Vice président, délégué à la Voirie.

Indiquant que la Commune de Dompierre les Ormes est la deuxième de la Communauté par la taille de la population, M. Christian MAZUÉ présente sa candidature.

**Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président, élit, à bulletin secret, au 1<sup>er</sup> tour :**

Nombre de votants : 20      Nombre de bulletins : 20      Bulletins blancs ou nuls: 2

**Monsieur Jean-Marc MORIN : voix 16**      Monsieur Christian MAZUÉ :      voix 2

M. Jean-Marc MORIN, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, est élu 2<sup>ème</sup> Vice Président de la Communauté de Communes de Matour et sa Région, délégué à la Voirie et est immédiatement installé.

**3. Election du Troisième Vice Président**

Le Président propose Madame Dominique SAUVAGEOT pour exercer les fonctions de 3<sup>ème</sup> Vice présidente déléguée à la Communication – Information.

**Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président, élit, à bulletin secret, au 1<sup>er</sup> tour :**

Nombre de votants : 20      Nombre de bulletins : 20      Bulletins blancs ou nuls: 3

**Madame Dominique SAUVAGEOT : voix 16**      Monsieur Christian MAZUÉ :      voix 1

Mme Dominique SAUVAGEOT, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, est élue 3<sup>ème</sup> Vice Présidente de la Communauté de Communes de Matour et sa Région, déléguée à la Communication Information et est immédiatement installée.

**4. Election du Quatrième Vice Président**

Le Président propose Monsieur Robert LARGE pour exercer les fonctions de 4<sup>ème</sup> Vice président délégué à l'Economie.

**Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président, élit, à bulletin secret, au 1<sup>er</sup> tour :**

Nombre de votants : 20      Nombre de bulletins : 20      Bulletins blancs ou nuls: 3

**Monsieur Robert LARGE : voix 17**

M. Robert LARGE, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, est élu 4<sup>ème</sup> Vice Président de la Communauté de Communes de Matour et sa Région, délégué à l'Economie et est immédiatement installé.

**5. Election du Cinquième Vice Président**

Le Président propose d'exercer les fonctions de 5<sup>ème</sup> Vice président délégué aux Affaires sociales à Monsieur Christian MAZUÉ qui refuse.

**Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté, à l'unanimité ;**

⇒ **DECIDE** que le 5<sup>ème</sup> Vice-président, délégué aux Affaires sociales, sera élu dans un deuxième temps.

**4. Election du Bureau**

**Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté, à bulletin secret, à l'unanimité au 1<sup>er</sup> tour :**

⇒ **ELIT** comme membre du Bureau, en plus du Président et des Vice - présidents :

**Monsieur Christian MAZUÉ**, Maire de Dompierre les Ormes ,

**Monsieur Michel AUGOYAT**, Maire de La Chapelle du Mont de France

**Monsieur Charles BELICARD**, Maire de Saint Pierre le Vieux

**Monsieur Gérard RENIER**, Maire de Trivy.

**5. Indemnité du Président**

**Le Conseil de Communauté, Ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

➤ **FIXE** l'indemnité de fonction du Président à **55%** de la tranche correspondante (41,25% de l'indice 1015), c'est à dire à **22,60% de l'indice 1015.**

➤ **DECIDE** de ne pas allouer d'indemnités de fonction aux Vice-présidents, conformément au fonctionnement de la Communauté de Communes depuis sa création.

**6. Proposition des Délégués au SMEVOM**

**Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président, par vote à bulletin secret :**

- **PROPOSE** au SIRTOM de la Vallée de la Grosne les 9 délégués suivants au SMEVOM :

<u>Communes</u>	<u>Délégués titulaires</u>	<u>Délégués suppléants</u>
BRANDON	Fabienne PRUNOT	Véronique SAINZ
LA CHAPELLE	Philippe HILARION	Jean-Claude POULAIN
DOMPIERRE	Roland SIMONET	Nicole DUREL
MATOUR	Catherine PARISOT	Thierry MICHEL
MONTAGNY	Yann AUCANT	Bernard BADROUILLET
MONTMELARD	Jean-Marc MORIN	Jacques CHORIER
ST PIERRE	Richard LOPEZ	Jean-Paul PANNETIER
TRAMBLY	Jean-Paul AUBAGUE	Stéphane CHARVET
TRIVY	Gérard RENIER	Jean-Claude AUPOIL

## 7. Election des Délégués à l'association ACTE

**Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président, à l'unanimité et à main levée,**

⇒ **ELIT** les 18 délégués titulaires et 9 suppléants suivants à l'association ACTE :

<u>Communes</u>	<u>Délégués suppléants</u>	<u>Délégués titulaires</u>	
BRANDON	Françoise SAINTE-MARIE	Chrystèle CLEMENT	Pascale PROST
LA CHAPELLE	Nathalie PELLETIER	Viviane DOSSENA	Jean-Claude POULAIN
DOMPIERRE	Martine CARRETTE	Jean-Baptiste DUPY	Jean-Pierre BENAS
MATOUR	Jean Louis- BACOT	Thierry MICHEL	Christophe LESCUT
MONTAGNY	Renée BOUCAUD	Séverine BONIN – DUFOUR	Dominique SAUVAGEOT
MONTMELARD	Thierry THOMAS	Jean-Marc MORIN	Colette TERRIER
ST PIERRE	Noël PERRET	Charles BELICARD	Sophie DORIN-PREAUD
TRAMBLY	Jacques THORD	Jean-Paul AUBAGUE	Christophe BALVAY
TRIVY	Marie Claude CHANUT -LITAUDON	Jean LECHERE	Bernard SEIGLE-VATTE

## 8. Election de trois représentants au Bureau de l'Association ACTE

**Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président, à l'unanimité et à main levée,**

⇒ **ELIT** les trois représentants suivants au Bureau de l'association ACTE :

- M. Jean LECHERE
- Mme Dominique SAUVAGEOT
- M. Thierry MICHEL

## 9. Election des Délégués à l'Office de Tourisme de MATOUR et sa Région

Le Président indique que le Conseil d'administration de l'Office du Tourisme Communautaire est constitué de 18 professionnels ou bénévoles intéressés au tourisme représentant le territoire communautaire et de 18 délégués de la Communautés de la Communauté de Communes qu'il convient d'élire.

**Le Conseil de Communauté, Ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

⇒ **ELIT** à bulletin secret les 18 délégués suivants à l'Office du Tourisme de Matour et sa Région :

<u>Communes</u>	<u>Délégués</u>	
BRANDON	Georges RAY	Véronique SAINZ
LA CHAPELLE	Jean-François LAPALUS	Emmanuel PARIS
DOMPIERRE	Chantal JUGNET	Michel POURCELOT
MATOUR	Thierry MICHEL	Marie-Christine GRIFFON
MONTAGNY	Séverine BONIN –DUFOUR	Dominique SAUVAGEOT
MONTMELARD	Marie-Pierre RAVEAUD	Colette TERRIER
ST PIERRE	Jean ANTHEAUME	Denis FAYARD
TRAMBLY	André FOREST	Bernard PERRIN
TRIVY	Jean LECHERE	Marie-Claude CHANUT-LITAUDON

## 10. Election des Délégués au SIRTOM de la Vallée de la Grosne

Le Président indique qu'en application de l'article L 5214.21 du C.G.C.T., il appartient au Conseil Communautaire d'élire 18 délégués titulaires et 9 délégués suppléants au S.I.R.T.O.M. de la Vallée de la Grosne qui collecte et traite les ordures ménagères des communes membres.

**Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président, par vote à bulletin secret :**

⇒ **ELIT** les 18 délégués titulaires et 9 suppléants suivants au S.I.R.T.O.M. de la Vallée de la Grosne :

<u>Communes</u>	<u>Délégués suppléants</u>	<u>Délégués titulaires</u>	
BRANDON	Véronique SAINZ	Pierre CONDEMINE	Jean-Paul FABRE
LA CHAPELLE	Jean-Claude POULAIN	Michel AUGOYAT	Philippe HILARION
DOMPIERRE	Paulette BALIGAND	Roland SIMONET	Martine CARRETTE
MATOUR	Thierry MICHEL	Catherine PARISOT	Jean THOREUX
MONTAGNY	Joseph JANIN	Yann AUCANT	Bernard BADROUILLET
MONTMELARD	Jacques CHORIER	Guillaume MATHIEU	Jean-Marc MORIN
ST PIERRE	Jérôme TEILLERE	Jean-Paul PANNETIER	Richard LOPEZ
TRAMBLY	Jacques THORD	Jean-Paul AUBAGUE	Christian CHEVALIER
TRIVY	Jean-Luc DARGAUD	Gérard RENIER	Jean-Claude AUPOIL

### **11. Election des Délégués au SIVU « Enfance et Jeunesse » de la Haute Grosne**

Le Président indique qu'en conséquence des articles 1<sup>er</sup> et 5 des statuts du SIVU Enfance et Jeunesse de la Haute Grosne et en application de l'article L 5214.21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Communautaire d'élire au Syndicat mixte « SIVU Enfance et Jeunesse de la Haute Grosne » : 11 délégués titulaires et 9 délégués suppléants.

**Le Conseil de Communauté, Ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

⇒ **ELIT** à bulletin secret les 11 délégués titulaires et 9 suppléants suivants au SIVU Enfance et Jeunesse de la Haute Grosne :

<u>Communes</u>	<u>Délégués suppléants</u>	<u>Délégués titulaires</u>	
BRANDON	Pascale PROST	Fabienne PRUNOT	
LA CHAPELLE	Nathalie PELLETIER	Viviane DOSSENA	
DOMPIERRE	Séverine DEBIEMME	Paulette BALIGAND	Marie LAPALUS
MATOUR	Isabelle BOUVIER-BOILEAU	Nicole RUY	Thierry IGONNET
MONTAGNY	Dominique SAUVAGEOT	Christine LAPLACE	
MONTMELARD	Colette TERRIER	Christiane CHARNAY	
ST PIERRE	Charles BELICARD	Brigitte CLERC	
TRAMBLY	Séverine DA SILVA	Nathalie CARRE	
TRIVY	Christa COLLE-CORNELOUP	Jean-Michel ROZIER	

### **12. Election des membres de la C.A.O. (Commission d'Appel d'Offres)**

**Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président, par vote à bulletin secret :**

- **ELIT** les membres de la C.A.O. (Commission d'Appel d'Offres) suivants :

Président : **Jean-Paul AUBAGUE**

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
Georges RAY	Nicole DUREL
Thierry IGONNET	Jacques THORD
Gérard RENIER	Jean-Marc MORIN

### **13. Voirie - Marché Enrobé à froid**

**Le Conseil de Communauté, Ouï l'exposé du Président et les précision du 2<sup>ème</sup> Vice-président, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

➤ **DECIDE** de retenir l'offre de APIA - REVILLON pour la fourniture d'Enrobé à Froid à 95,70 € HT la tonne livrée.

La séance est levée à 22 h 15

Le prochain Conseil Communautaire aura lieu en Mairie de TRAMBLY le **mardi 15 avril 2008.**